

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 03569
Numéro SIREN : 891 275 448
Nom ou dénomination : BO PARTNERS

Ce dépôt a été enregistré le 27/11/2020 sous le numéro de dépôt 17276



expertise finance conseil

Bertrand CRISTALLINI
Guillaume BERTHELOT

BO PARTNERS

Société par actions simplifiée

**4 rue Terpsichore
44470 CARQUEFOU**

**Rapport du commissaire désigné en
application de l'article L. 228-39 du
code de commerce dans
le cadre d'une émission d'obligations**

Assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2020

BO PARTNERS

Rapport du commissaire désigné en application de l'article L. 228-39 du code de commerce dans le cadre d'une émission d'obligations

Assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2020 – 6^{ème} résolution

A l'assemblée générale de la société BO PARTNERS,

En exécution de la mission prévue par l'article L. 228-39 du code de commerce qui nous a été confiée à l'unanimité des associés en date du 25 Novembre 2020, nous avons établi le présent rapport sur la vérification de l'actif et du passif de votre société, tel qu'il résulte de l'état joint au présent rapport.

Cette mission s'inscrit dans le cadre de l'émission d'obligations convertibles en actions qui vous est proposée :

La société BO PARTNERS envisage de procéder à l'émission de d'un emprunt obligataire convertible en actions d'un montant nominal de 1 000 000 euros, représenté par 1 000 000 d'obligations de 1 euro de valeur nominale chacune.

L'état de l'actif et du passif de la société au 26 novembre 2020 a été établi par le Président. Il nous appartient, sur la base nos travaux, d'exprimer une conclusion sur la conformité de cet actif et de ce passif aux règles de comptabilisation et d'évaluation des principes comptables français.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences sont destinées à apprécier si l'actif et le passif de la société, tels qu'ils figurent dans l'état établi, sont déterminés conformément aux règles de comptabilisation et d'évaluation des principes comptables français.

BO PARTNERS

Une telle vérification s'analyse comme le contrôle des éléments constitutifs du patrimoine de la société, en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation. Elle consiste également à apprécier l'incidence éventuelle, sur l'actif et le passif, des événements survenus entre la date à laquelle a été établi l'état correspondant et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la conformité, au regard des règles de comptabilisation et d'évaluation des principes comptables français, de l'état de l'actif et du passif de la société.

Fait à Nantes, le 27 Novembre 2020

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Cristallini', with a long horizontal stroke extending to the right.

Le Commissaire aux comptes
SARL EFC, représentée par
Bertrand CRISTALLINI

BILAN ACTIF

	Brut	Amort./Provis.	Net au 26/11/2020
ACTIF CIRCULANT			
Disponibilités	900 000,00		900 000,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	900 000,00		900 000,00
TOTAL ACTIF	900 000,00	0,00	900 000,00

BILAN PASSIF

	Net au 26/11/2020
CAPITAUX PROPRES	
Capital social	900 000,00
TOTAL CAPITAUX PROPRES	900 000,00
TOTAL PASSIF	900 000,00